

Appels d'urgence et légendes urbaines

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1726

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Appels d'urgence et légendes urbaines

Jacques Guyaz (19 mars 2007)

ICE, vous connaissez ? Non, ce n'est pas le mot anglais pour « glace » ni l'Inter City Express cher à la Deutsche Bahn. Tout le monde possède dans son agenda ou son porte-monnaie une liste des personnes à prévenir en cas d'urgence. Un étrange mail en provenance de l'intérieur de l'administration cantonale vaudoise est tombé entre nos mains. Selon ce document, dans les répertoires des téléphones portables, les trois lettres ICE, acronyme anglais de In Case of Emergency (en cas d'urgence) précédant un nom ont la même signification, par exemple ICE Dupont Jean. Un sauveteur ou un policier saura qu'il devra appeler ce numéro s'il regarde dans le portable d'une personne inanimée. Ce sigle ICE est présentée comme « internationalement reconnu ».

Oui mais... Lorsque l'on interroge le corps de police de la ville de Lausanne, ce mail que nous avons reçu est présenté comme une sorte de spam. Ces trois lettres ICE sont une invention - louable- d'une compagnie d'ambulance anglaise après les attentats de Londres d'il y a deux ans. L'idée a été reprise ici ou là, à Los Angeles et par la gendarmerie royale du Canada. Mais elle n'a aucune validité internationale, nos services de secours l'ignorent et nos forces de police sont très réticentes en ce qui concerne son utilisation. Le document que nous avons eu en main est une lettre type que l'on trouve sur des sites qui traitent des légendes urbaines et autres histoires étranges. De fausses rumeurs, présentées comme un canular, laissent entendre que ces trois lettres favoriseraient l'intrusion de virus dans les téléphones portables.

Les spécialistes de l'urgence ne sont pas forcément négatifs face à cette idée et des réunions vont lui être consacrées ce printemps en Suisse romande. Mais son application soulève passablement de problèmes. D'abord, lors d'un accident, un natel sera facilement écrabouillé, ce qui ne sera pas le cas d'un agenda ou d'une feuille de papier. Les portables se perdent, se volent, et peuvent passer de mains en mains, pour les appareils d'entreprise du moins. Un appel fait sur l'appareil d'une personne inconsciente peut donc aboutir chez le proche de quelqu'un d'autre avec les émotions et les drames que l'on imagine. Et la police et les services de secours savent en général identifier très vite la victime d'un accident.

Donc ne mettez pas ICE devant le nom des personne à prévenir dans le répertoire de votre téléphone, c'est, pour l'instant du moins, totalement inutile et même dangereux si vous estimez que cela suffit pour prévenir vos proches en cas de besoin... Mais on ne peut exclure que cette recommandation soit retenue à l'avenir sous une forme ou sous une autre. On savait le rôle d'Internet comme outil de propagation de fausses rumeurs, mais nous avons affaire là au cas plus rare de la propagation d'un fait vrai qui devient une rumeur faute d'être replacé dans son contexte de départ étroit et limité.